



Campus de Cluny Informations résidence

Les élèves-ingénieurs seront accueillis sur le campus de Cluny pour la rentrée administrative aux Ateliers – espace Pyramide :

1^{re} année

Lundi 28 août 2017 de 9h à 12h et de 13h à 16h début des cours le lendemain

2^e année

Lundi 4 septembre de 8h30 à 11h30 début des cours l'après-midi

3^e année

Lundi 25 septembre de 9h à 11h début des cours l'après-midi

Accueil téléphonique des élèves pour la rentrée 2017

Accueil téléphonique dès le lundi 21 août 2017, de 7h30 à 12h15 et de 13h00 à 16h45.

Attention: fermeture des services du 22 juillet au 20 août inclus

Contacts:

Service Résidence - Campus de Cluny

Tél.: +33 3 85 59 53 08



Résidence

Important : Le campus de Cluny gère la résidence située à l'intérieur de l'abbaye <u>réservée en priorité aux 1^{ères} années</u>. Tous les étudiants de 1^{ère} année ont une place assurée dans cette résidence. L'attribution des chambres s'effectuera <u>uniquement le</u> jour de la rentrée. Aucune demande ne sera traitée avant.

Résidence des élèves-ingénieurs en 1^{re} année :

Adresse postale : Nom et n° chambre du locataire 14 bis rue Municipale 71250 Cluny

Descriptif:

La résidence Abbaye propose des chambres de type collectif (WC et douches sur le palier) pour deux, trois ou quatre personnes de 25 à 32 m². L'attribution des chambres a lieu le jour de la rentrée.

Dans chaque chambre, le résident a à sa disposition un lit de 80 cm avec tiroir de rangement, une armoire, un chevet, une lampe de chevet, une chaise et un bureau. Un matelas et une housse sont mis à la disposition de l'étudiant et sur demande le jour de la rentrée, possibilité de prêt d'un traversin et d'alèze. Toute détérioration entrainera une facturation. Les draps, couvertures ne sont pas fournis. Le ménage, sauf les sanitaires, relève de la responsabilité des étudiants. Il est recommandé d'amener le matériel de nettoyage (aspirateur, balai,).

Les loyers varient entre 270 € à 200€. Le logement de notre résidence donne droit aux APL ou aux ALS (allocations de logement). Les animaux ne sont pas autorisés.

- 270,00 € pour une chambre de 2 personnes
- 250,00 € pour une chambre de 3 personnes
- 200,00 € pour une chambre de 4 personnes

Vous êtes en 2^e année :

L'Agence du Mâconnais OPAC gère la résidence à l'extérieur, réservée aux 2^{es} années. Il s'agit de la « résidence Grignard ».

Information à fournir à votre assurance pour l'attestation pour risques locatifs.

Vous pouvez préciser que la surface de la chambre est inférieure à 30 m² et que la chambre est sans pièce d'eau et en collocation.

Il est interdit de cuisiner dans les chambres ou de brancher des appareils électroménagers. Une cuisine équipée est mise à disposition du vendredi soir au dimanche soir (vaisselle, frigidaire, cuisinière, micro-ondes). Le ménage de cette cuisine est sous la responsabilité des étudiants.

Deux machines à laver ($3 \in \text{le cycle}$) de type laverie sont à la disposition des étudiants en libre-service 24h/24 ainsi qu'un sèche-linge ($1 \in \text{le cycle}$). Il faut soit une pièce de $2 \in \text{ou } 1 \in \text{ou } \text{de } 0.50 \in \text{.}$

Nos chambres sont reliées à Internet (réseau géré par l'association des élèves IRESAM)

